

Assemblée Générale du 13-04-2019 :

Compte rendu

Interventions avant l'AG :

- Le président Ugo confirme qu'une subvention de 3500 Euros pour l'AOPF vient d'être accordée par la Communauté de Communes

- Olivier Stumpf fait savoir qu'il est disponible pour l'identification de problèmes phytosanitaires sur les oliviers, ainsi que pour la taille ou l'entretien des oliviers. Le contacter au 0666 06 78 40

Conférence de la directrice de l'INAO, Mme Marie Guittard :

Cet organisme fut créé en 1935 afin de protéger l'authenticité des produits français (vin à l'origine), en contribuant à la politique de santé et d'aménagement du territoire.

Concernant l'huile d'olive, lors de la mise en place de la réglementation européenne en 1992, il a été décidé en France de s'appuyer sur la notion d'Appellation d'Origine Protégée et non d'IGP (Indication Géographique Protégée) contrairement aux pays gros producteurs (Espagne entre autres). Une AOC a ainsi été établie pour l'huile de Haute Provence en 1999, devenue AOP en 2001, pour Nyons, les Baux.... Pour les autres départements, et pour l'AOC Provence, cette approche se heurte au grand nombre de variétés. Cette dernière n'est tjs pas AOP.

Cette difficulté est significative dans le Pays de Fayence, qui souffre par ailleurs d'un manque de produit en volume. Un haut niveau qualitatif de la production pourrait cependant contribuer à la notoriété de nos huiles. L'étape préalable serait l'augmentation des volumes, et l'établissement d'objectifs de diffusion des produits (locale ou autre).

Interventions de l'ancien président de l'AFIDOL, M. Olivier Nasles :

O. Nasles intervient pour quelques informations et suggestions. Il rappelle la création à Nîmes d'un Conservatoire Méditerranéen de l'Olivier comme à Cordoue et à Marrakech, afin de pérenniser la richesse variétale.

Il considère qu'avec le recul, l'AOP ne doit pas être considérée comme un objectif incontournable : cet objectif n'a de sens que s'il se double d'une politique commerciale forte ; mais il voit par ailleurs un intérêt à valoriser les variétés locales à fort potentiel identitaire.

Le développement d'une filière passe cependant par le support d'un acteur économique qui porte l'appellation, à l'instar de Christian Dior pour les plantes à parfum. L'appel à des prestataires peut également être envisagé (Cas de la sté niçoise Alziari).

Intervention de Mme Mylène Christine (Château des Selves):

Des jeunes souhaitent développer des projets d'agriculture durable dans le Pays de Fayence.

Présentation du rapport moral par Jean Gault

Voir contenu. Voté.

Présentation du rapport financier par Dominique Massé ; Certification par Alain Reboux

Voté.

Christian Zazzaron propose une modification dans la présentation du budget prévisionnel, une colonne n'étant plus d'actualité au moment de l'AG.

Election des membres du bureau :

Liste votée

Projection d'un bref documentaire sur le moulin Stalenq à Fayence (réalisation : Ehrmann Wacker Film)

Rappel des prochains évènements :

- 11 mai : visite de la pépinière Delmotte à Roquebrune
- 18 & 19 mai : foire agricole du pays de Fayence
- 23 juin : journée des moulins
- 7 juillet : fête du pain à Fayence
- 28 juillet : fête de l'olive à l'écomusée

La séance est levée à 12h15.

Déjeuner au « Castellaras », tout près.